

## **Elever le niveau de recrutement**

Finalement, les infirmières de l'hospitalière ont obtenu la reconnaissance de leur recrutement à la licence et la catégorie A de la fonction publique.

L'élévation des qualifications est un mouvement de fond, général et continu. Dans l'éducation, le corps des professeurs des écoles est créé en 1989, alignant les instituteurs sur le statut des certifiés, avec recrutement à la licence. A l'inverse, les certifiés, les CPE, les COPSy, et les agrégés sont restés à l'écart pendant 60 ans de ce mouvement régulier. Pour exemple : les commissaires sont recrutés au master, alors qu'ils étaient à parité avec les agrégés à la libération.

Cette inertie dans le mouvement général d'élévation des qualifications crée un décrochage qui induit mécaniquement une dévalorisation des métiers de l'enseignement. Dans cette absence d'évolution, le nombre d'enseignants - et donc le coût correspondant - y est pour beaucoup. Le mouvement syndical n'y est pas pour rien : si le SNES revendique l'élévation du niveau de recrutement depuis la fin des années 60, le refus par d'autres de ces revendications est une des causes de l'éclatement de la FEN au début des années 1990. Depuis 20 ans, pour les enseignants, tout est figé : qualifications, carrières, rémunérations.

Pourtant, élever le niveau de recrutement, référence de positionnement dans la grille de la fonction publique, c'est d'une part reconnaître notre rôle social, lutter contre la paupérisation de nos métiers, défendre notre place dans la catégorie A, comme cadres concepteurs, et d'autre part bloquer les projets de mise sous tutelle par un encadrement pédagogique de plus en plus pesant.

Nos métiers sont complexes, évolutifs, liés à des champs de l'activité humaine en continuel progrès : un professeur de Sciences et vie de la Terre formé aujourd'hui enseignera encore en 2050! Prolonger le cursus universitaire peut permettre de compléter la formation disciplinaire tout en y adjoignant des savoirs utiles (sociologie, philosophie de l'éducation, didactique et histoire des disciplines...). Cela peut permettre de généraliser l'initiation à la recherche et créer des passerelles entre métiers de l'enseignement secondaire et recherche universitaire.

A l'opposé du projet Darcos-Pécresse, le SNES revendique une élévation du niveau de recrutement qui place les différents concours de l'agrégation et des CAPES, CAPET après la fin du master, qui permette de pré-recruter les étudiants précocement pour que leurs études soient financées et valorisées pour la retraite et d'améliorer la formation professionnelle en alternance après le concours. Revendiquons une démocratisation des études supérieures par le développement de bourses sur critères sociaux, quels que soient les débouchés que visent les étudiants!

Le congrès de la FSU doit être l'occasion de ré-inscrire les corps enseignants dans le mouvement général et régulier d'élévation des qualifications.

Laurent Tramoni, Julien Weisz

SNES